

Stages d'habilitation de correcteurs-examineurs

programmés en 2019 au Canada

Etat au 4 octobre 2019



Gestion centrale
CANADA

Les informations contenues dans ce tableau sont données sous réserves de possibles modifications, d'après les informations fournies par les centres d'examen DELF-DALF du Canada. Dans tous les cas, il convient de vérifier les détails pratiques avec les organisateurs (conditions et modalités d'inscription pour les personnels extérieurs, public visé, dates, horaires, pré-requis, programme et contenus, etc.)

L'admission de personnels qui ne sont pas directement employés par les structures organisatrices se fait sur une base volontaire et coopérative, dans un souci de mise en commun des ressources et des moyens à l'échelle du Canada. Les organisateurs décident de répondre positivement ou négativement aux demandes de participation aux formations qu'ils organisent en fonction de leurs propres contraintes, et fixent eux-mêmes les conditions.

Renseignements et inscriptions auprès des responsables de centres dont les coordonnées se trouvent à la page suivante : <https://delf-dalf.ambafrance-ca.org/fr/centres-dexamen> ENGLISH <https://delf-dalf.ambafrance-ca.org/examination-centres>

Dates 2019	Province	Organisateur	Lieu de la formation	Nom du/des formateurs	Niveaux	Remarques
30 septembre et 1 ^{er} , 7 et 8 octobre	Québec		Dorval	Louise Outland et Sophie Piquette	A1 – B2	Première habilitation
1 ^{er} – 2 octobre	Ontario		Ottawa	Antonia Cetin et Katherine Stauch	A1 – B2	Renouvellement avec formation
3 octobre	Ontario		Windsor	Angeline Humber et David Joseph	A1 – B2	Renouvellement avec formation

3 – 4 octobre et 21 – 22 novembre	Territoires du Nord-Ouest		Yellowknife	Vanessa Pichette	A1 – B2	Première habilitation
8 – 9 octobre	Ontario		Ottawa	Antonia Cetin et Katherine Stauch	A1 – B2	Renouvellement avec formation
8 – 17 octobre	Ontario		Kemptville	Lyne Gratton et Sharon O’Brien	A1 – B2	Première habilitation
9 octobre	Colombie- Britannique		Kamloops	Sophie Bergeron et Alicia Logie	A1 – B2	Renouvellement avec formation
9 – 10 et 17-18 octobre	Québec		Dorval	Louise Outland	A1 – B2	Première habilitation
10 – 11 octobre	Colombie- Britannique		Kamloops	Sophie Bergeron et Alicia Logie	A1 – A2	Première habilitation
15 – 16 octobre	Ontario		Ottawa	Antonia Cetin et Katherine Stauch	A1 – B2	Renouvellement avec formation
17 octobre	Alberta		Edmonton	Stephanie Jackson-Basuyaux	A1 – B2	Renouvellement avec formation
21 et 25 octobre	Ontario		Whitby	Sarah Mitchell	A1 – B2	Renouvellement avec formation
22 et 29 octobre	Ontario		Kemptville	Lyne Gratton et Sharon O’Brien	A1 – B2	Renouvellement avec formation
23, 24, 30 octobre et 1 ^{er} novembre	Québec		Dorval	Louise Outland	A1 – B2	Première habilitation
24, 29 octobre et 7, 12 novembre	Ontario		Orangeville	Christina Schilling	A1 – B2	Première habilitation

28 - 29 octobre et 21 - 22 novembre	Territoires du Nord-Ouest		Yellowknife	Vanessa Pichette	A1 – B2	Première habilitation
6 novembre	Territoires du Nord-Ouest		Yellowknife	Vanessa Pichette	A1 – B2	Renouvellement avec formation
13 – 14 et 18-19 novembre	Québec		Dorval	Louise Outland	A1 – B2	Première habilitation
2, 3, 9 et 10 décembre	Ontario		London	Marie-Pierre l'Arrivée et Jennifer Moodie	A1 – B2	Première habilitation
9 – 12 décembre	Ontario		Peterborough	Cécile Berodier, George Heughan et Mandi Kofira	A1 – B2	Première habilitation

Les sessions d'habilitation de formateurs sont destinées en priorité aux premières habilitations, pour les examinateurs-correcteurs qui répondent aux trois conditions suivantes:

- **Etre rattaché(e) à un centre d'examen DELF-DALF ;**
- **Etre en possession d'une habilitation d'examineur-correcteur DELF-DALF valable au moment de la formation ;**
- **Avoir assuré plusieurs passations ou corrections d'épreuves DELF-DALF en tant qu'examineur-correcteur dans l'année précédant la formation de formateur**

Par ailleurs, le CIEP offre des sessions d'habilitation de formateurs à l'occasion de l'Université BELC des métiers du français dans le monde, deux fois par an, en février et en juillet :

<http://www.ciep.fr/belc>

Renouvellement de l'habilitation de formateurs de CORRECTEURS-EXAMINATEURS :

Le renouvellement de l'habilitation de formateur se fait avant que l'habilitation n'arrive à échéance. Ce renouvellement se fait par un test à distance, pour les formateurs qui remplissent à la date de leur inscription à ce test les conditions suivantes :

- Etre rattaché à un centre d'examen DELF-DALF ;
- Avoir animé au moins une formation d'examineurs-correcteurs durant les trois dernières années ;
- Avoir participé à au moins une session annuelle en tant qu'examineur-correcteur

Renseignements et inscriptions auprès de cecile.heijnen@diplomatie.gouv.fr